



ASSEMBLEE GENERALE

Du 27 septembre 2024

Compte-rendu

Total des votants : 73 / 153 membres

65 Présents /8 Représentés

Annexe : Support de la présentation utilisée lors de l'AG

1. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

- Bilan Événementiel
 - Marathon de Malaga 6 participants
 - Galette des rois précédée d'une sortie dans la plaine, 50 participants
 - Marathon des vins de la côte Chalonnaise, 53 participants
 - JO de Genas, 23 participants
 - Week end Famille ANNULE
 - Olympiade fin saison: 46 participants
 - Course des 2 Forts avec Jade : 15 participants
 - Sorties déplacées:

Très bonne participation au cours de l'année

- Bilan divers
 - Accessibilité et amélioration des conditions d'accès piste en lien avec Saint Bonnet de Mure
 - Fourniture de Tshirt manches longues pour nos adhérents financés par le Crédit Mutuel
- Bilan sportif
 - Classement Tortue Jaune/Tortue Rose Jean Marc et Ophélie sont les heureux lauréats.

- Bilan Ri2M

Parcours course 10K : 372 inscrits + 1 Joëlette avec Jade

Marche 8,5K : 123 inscrits

Course Enfants : 81 inscrits

Une très belle édition - Entreprises partenaires (43), soutien des 3 communes (Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Genas) et bonne mobilisation des bénévoles : 110 personnes

- Entraînements Hors stade
 - 2 nouveaux parcours le samedi à 8h30 en plus des habituels.

Vote : Approbation du Rapport Moral à l'unanimité

2. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

- Bilan 2023-2024
- Exercice négatif

Vote : Approbation du Rapport financier à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DES PROJETS 2024-2025

- Projets principaux :
 - Marathon de Porto 3 novembre 2024
 - Sortie et Galette des Rois 11 janvier 2025
 - Marathon fédérateur : Marathon des vins de la côte Chalonnaise le 29 mars 2025+ soirée
 - Courses fédératrices à proposer par le nouveau bureau
 - Olympiades fin de saison
 - Ouverture d'une boutique LFM
- Ri2M 2025 :
 - En fonction de la nouvelle équipe organisatrice
 - 14 septembre 2025
- Budget prévisionnel

Vote : Approbation du projet 2024-2025 et de son budget associé à l'unanimité

Modification des Statuts de la LFM

Suppression de la condition de fournir un certificat médical pour la souscription sportive à la LFM

Suppressions de paragraphes suivants :

Pour une adhésion sportive, il faut:

- *Fournir un certificat attestant de la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 3 mois à la date d'inscription.*

Pour une adhésion de soutien, il faut:

- *avoir été membre de l'association par le passé. Une personne qui adhère en soutien est dispensée d'un certificat médical, mais ne peut pas participer aux activités sportives organisées par l'Association.*

Remplacé par :

- ***Les conditions d'accès à l'association et à la pratique de l'activité de course à pied sont précisées dans le règlement intérieur, auquel tout membre est tenu de se référer.***

4. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Démission :

- Stéphane CUMIN
- Jacques DUMOUX
- Grégory PRIJAC

Membres se maintenant :

- Delphine BAUJARD
- Jacques DUMOUX
- Ludovic PEYRON
- Corinne DANTHONY
- André CARRAU
- Richard ROYER
- Daniel DESPLATS
- Christophe BOURGEOIS
- Elodie GOURSAUD

Se sont représentés:

- Stéphane CUMIN
- Jacques DUMOUX

Nouveaux membres :

- Laurent DAMOND

Vote : Approbation du nouveau Conseil d'Administration à l'unanimité

à St Bonnet de Mure le 27 septembre 2024

Corinne Danthony
Présidente de La Foulée Muroise